

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FORMATION

### Objectifs :

- Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- Optimiser les compétences des membres du CSE/CSSCT aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

### Public et prérequis :

**Public :** Les membres élus (titulaire et suppléant) du CSE / CSSCT présents dans les structures d'entreprise de plus de 50 salariés et, le cas échéant, à la Commission Santé Sécurité et Conditions du Travail (CSSCT).

**Prérequis :** Aucun prérequis.

### Durée et effectifs :

- **Durée :** 21 heures
- **Effectif maximum :** 12 stagiaires

### Modalités et délais d'accès :

Inscriptions en ligne, par email ou par téléphone au minimum 48h avant le démarrage de la formation.

Pour toute demande urgente, contactez notre service formation.

## PROGRAMME

### Retour sur les 3 journées de formation

- Brainstorming
- Gestion des équipements
- Connaître les différentes VGP
- Connaître le contexte règlementaire
- Définir les objectifs des formations internes et comparer à l'existant
- Gestion de la coactivité
- Maîtriser les enjeux de l'IPC ainsi que le risque d'interférence
- Visite CSE/CSSCT
- Maîtriser les enjeux de la visite
- Connaître les faiblesses de l'homme
- Savoir interroger
- Savoir engager au changement
- Rédiger et présenter un rapport de visite
- Travail de groupe, présentation d'un sujet
- Analyse a posteriori - Accident / Maladie
- Le système déclaratif français
- L'analyse d'accident
- La présentation d'une analyse à la direction
- Plan d'actions

### Qualification des intervenants

- Formateur expert en sécurité prévention assurant des missions de conseil en santé et sécurité auprès des entreprises.

### Modalités d'évaluation des acquis

- Une validation des acquis sera effectuée après chaque journée de formation par le biais d'exercices, jeux pédagogiques, etc.. centrés sur les apports réalisés la journée précédente. De plus, une validation de l'ensemble de la formation sera réalisée à la fin de la formation à l'aide d'un QCM.

#### AMS

Place Romée de Villeneuve, Le Mansard, entrée B – 13 090 Aix-en-Provence

Tél. 06 73 70 12 57 – administratif@ams-groupe.com

SASU au capital de 7 500€ – RCS 503253122 – SIRET 50325312200033

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Qualification des intervenants :

Formateur-expert en sécurité prévention assurant des missions de conseil en santé et sécurité auprès des entreprises.

### Moyens pédagogiques et techniques :

- Alternance entre apports théoriques, mises en pratique, échanges entre participants et temps d'individualisation de la formation.
- Support stagiaire, vidéo pédagogique, présentation Power point, études de cas, exercices pratiques.

### Modalités d'évaluation des acquis :

Une validation des acquis sera effectuée à la fin de chaque journée de formation, au moyen d'exercices pratiques, mises en situation, études de cas ou jeux pédagogiques, centrés sur les notions abordées lors de la journée précédente.

Une validation finale de l'ensemble de la formation sera réalisée le 3ème jour, sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) portant sur l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant la formation.

### Sanction visée :

Une attestation de stage précisant la nature, les acquis et la durée de la formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Locaux accessibles PMR

Pour toutes personnes en situation de Handicap, un référent est à votre disposition pour échanger sur votre projet et répondre à vos besoins.

#### AMS

Place Romée de Villeneuve, Le Mansard, entrée B – 13 090 Aix-en-Provence

Tél. 06 73 70 12 57 – administratif@ams-groupe.com

SASU au capital de 7 500€ – RCS 503253122 – SIRET 50325312200033